



SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Directive cadre européenne sur
l'eau pour le bon état
des milieux aquatiques

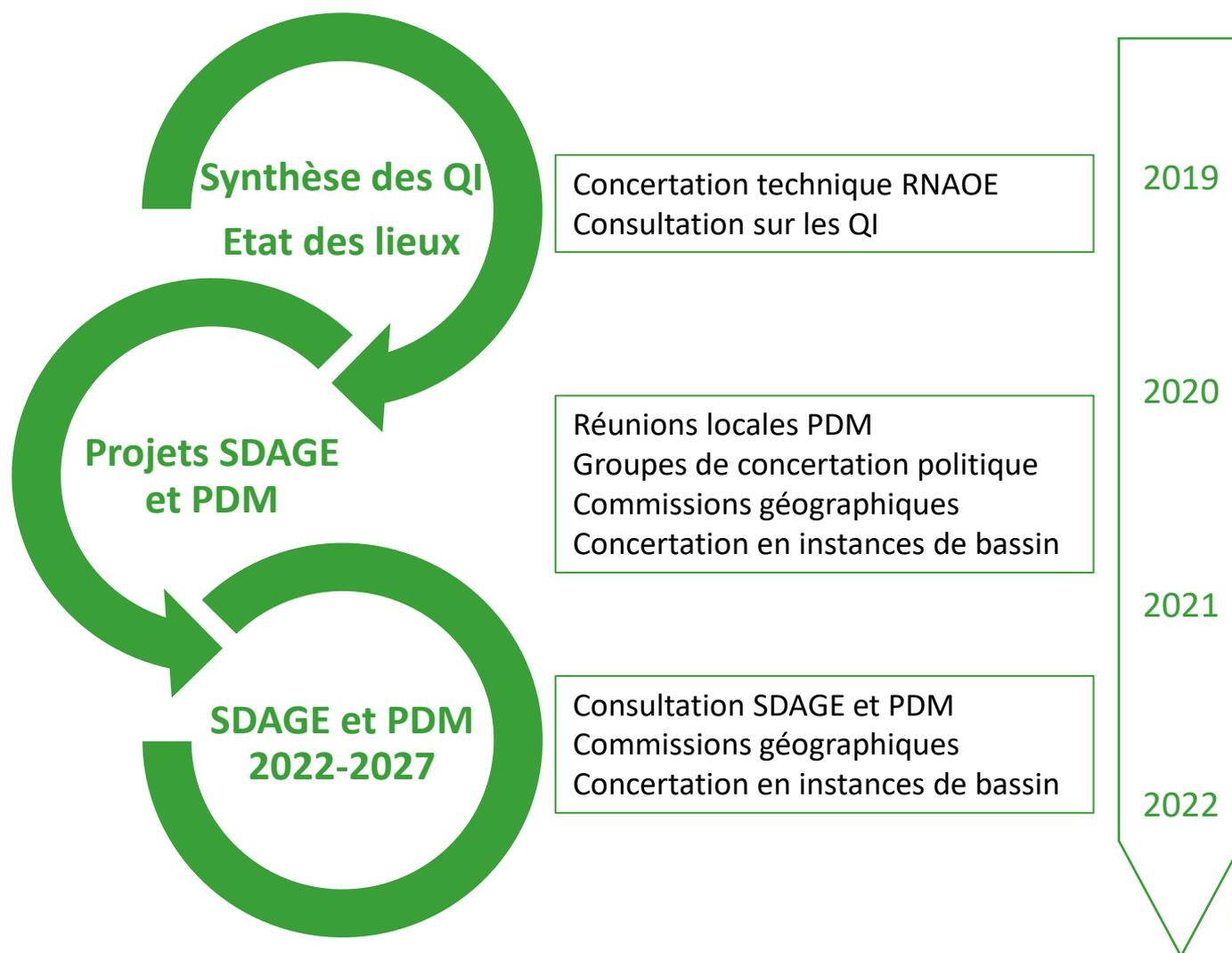
**S
D
A
G
E**
2022-2027

Commission géographique Gard-Côtiers-Ouest

10 mai 2022

SDAGE
2022-2027

Un projet élaboré sur plus de 2 ans en étroite concertation avec les acteurs



Le SDAGE 2022-2027 dans la continuité du SDAGE 2016-2021

- Les orientations fondamentales et dispositions du SDAGE 2016-2021 toujours d'actualité et appropriées par les acteurs
- Actualisation ciblée sur **3 enjeux majeurs** identifiés par le Comité de bassin, objets d'une concertation politique :
 - Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de **changement climatique**
 - Lutte contre les pollutions par les **substances dangereuses**
 - **Restauration des cours d'eau**, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation

Les principales évolutions du SDAGE 2022-2027

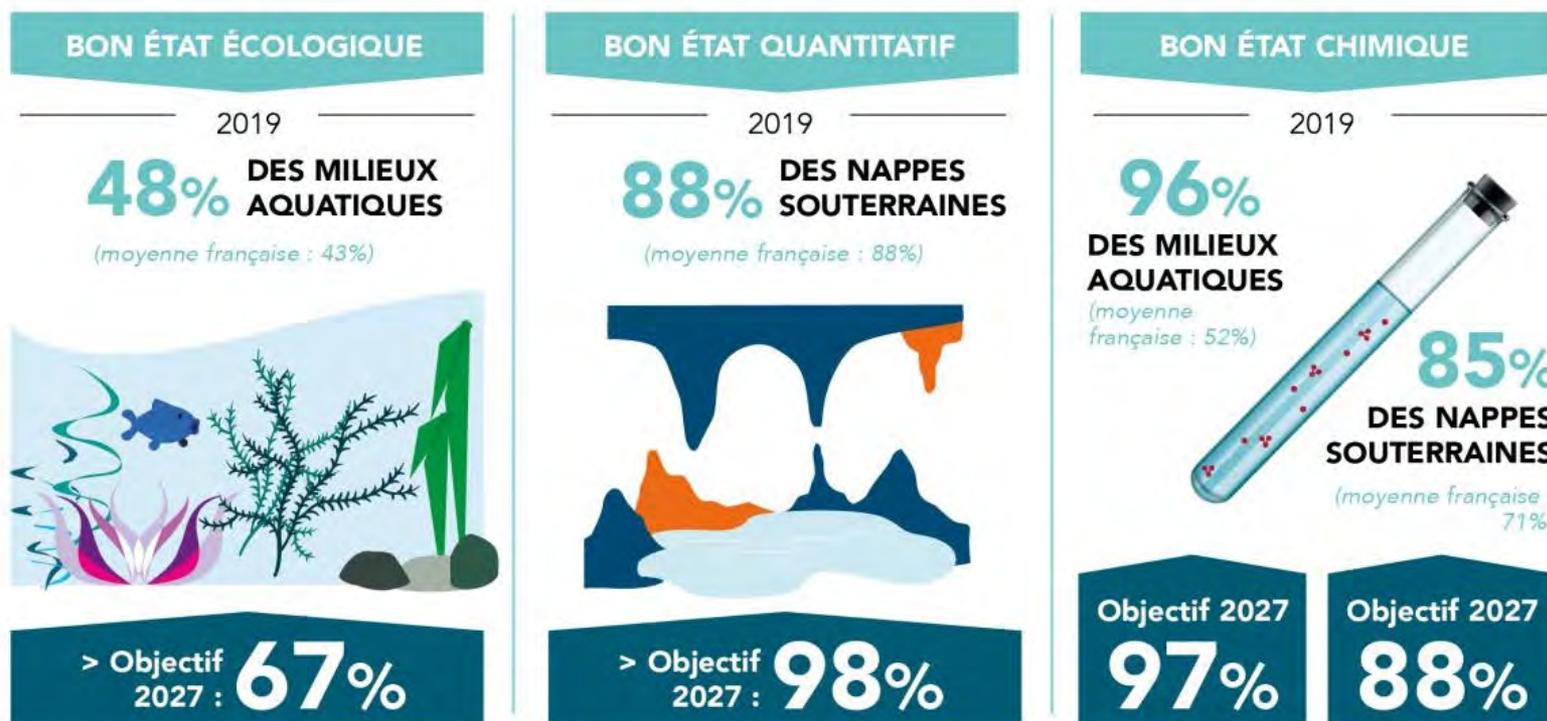
- Renforcer **l'adaptation au changement climatique**
- Renforcer la **concertation**, la **gouvernance locale** de l'eau et la **participation citoyenne**
- Rechercher une **plus grande efficacité** pour l'atteinte du bon état
 - **Approches intégrées**, privilégiant des actions coût/efficaces (milieux/substances)
 - **Suivi / évaluation des plans d'actions** (captages prioritaires / PGRE)
- Renforcer et faciliter la **prise en compte** des objectifs **de la politique de l'eau** dans les projets et **l'aménagement du territoire**, insister sur la **séquence éviter, réduire, compenser**



Les principales évolutions suite à la consultation

- 306 avis des assemblées et 1 431 questionnaires du public reçus
 - Une **adhésion globale** aux objectifs et principes du SDAGE
- **Quelques évolutions de rédaction** des orientations fondamentales, notamment :
 - Equilibre sur le **niveau de prescription vis-à-vis des SAGE** : adaptation au contexte local et définition par les acteurs du territoire (concertation menée par la CLE)
 - Enjeu de cohérence renforcé dans la rédaction entre eau et **aménagement du territoire**
 - Précision du **cadre d'application de l'impératif de non-dégradation** des milieux aquatiques
 - Prise en compte des **évolutions réglementaires**, notamment loi « climat et résilience »
 - Renforcement de l'enjeu de **bonne articulation entre les objectifs de développement des énergies renouvelables**, auxquels contribue l'hydroélectricité, et les objectifs de la DCE
- Mise à jour du PDM : **modification de 8% des mesures** (ajouts, suppressions, remplacements, corrections...)

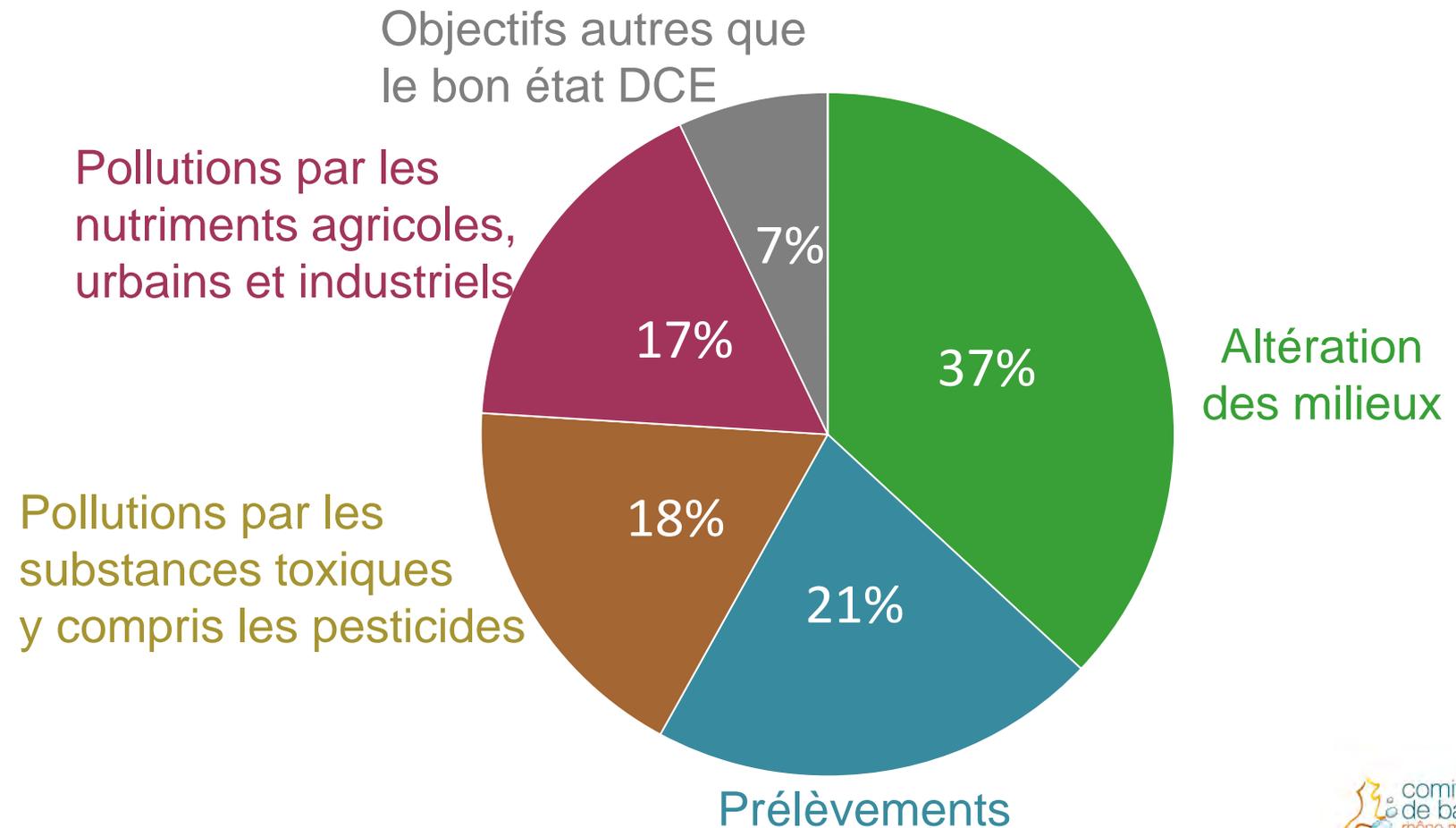
Les objectifs du SDAGE 2022-2027



- Pour les masses d'eau qui ont un **objectif moins strict** que le bon état en 2027, **l'objectif reste le bon état à terme**, par la mise en œuvre d'actions sur la période 2022-2027 et le(s) cycle(s) suivant(s)

Plus de 7 000 mesures à mettre en œuvre sur 2 044 masses d'eau

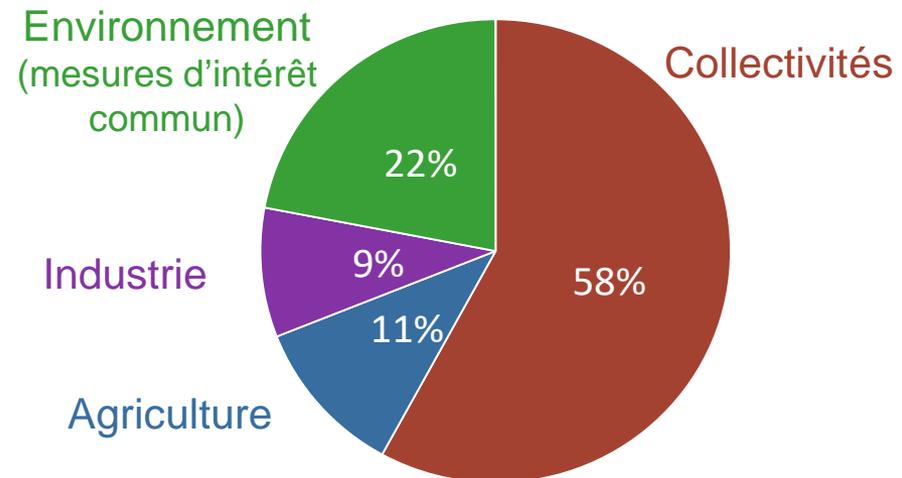
La déclinaison du PDM en actions est en cours



Coût du PDM 2022-2027

- Le coût du PDM 2022-2027 est estimé à **3,2 milliards d'euros**, soit 534 millions d'euros / an
 - Un **montant comparable à la dynamique de dépenses** constatée sur les 4 premières années de mise en œuvre du PDM 2016-2021 (hors effet COVID)

Répartition du coût 2022-2027 par secteur économique



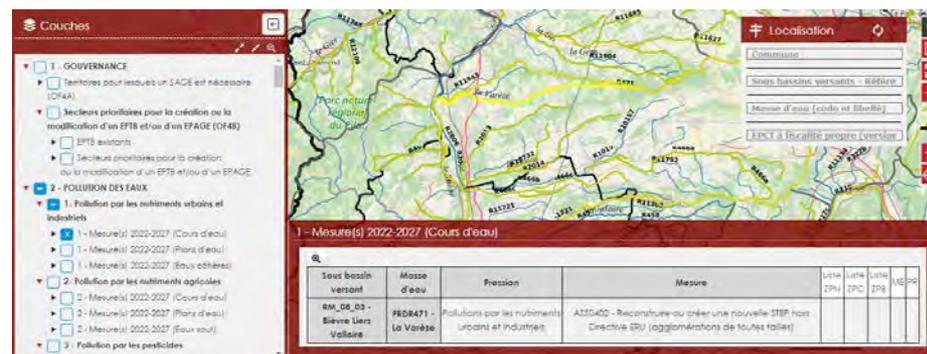
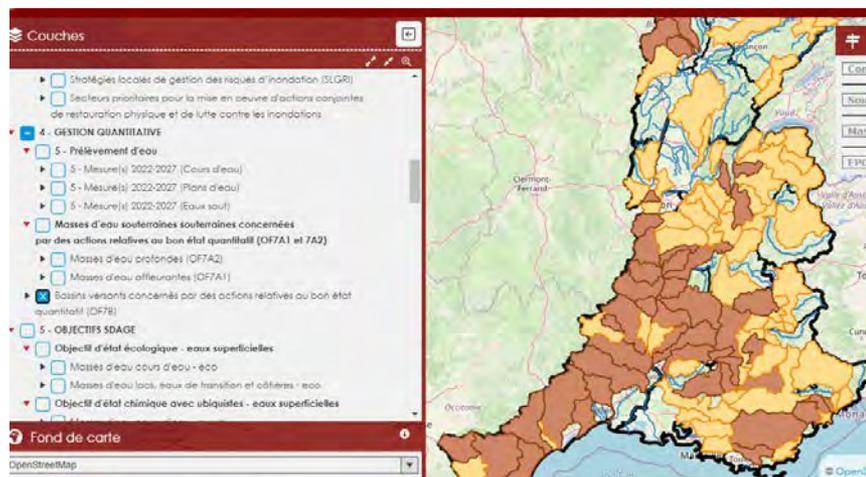
- Ce coût représente environ **9,1% des dépenses** totales dans le domaine de l'eau sur le bassin (5,8 milliards d'euros / an)

Accès aux documents et données

- Les documents et données techniques accessibles sur :

www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr

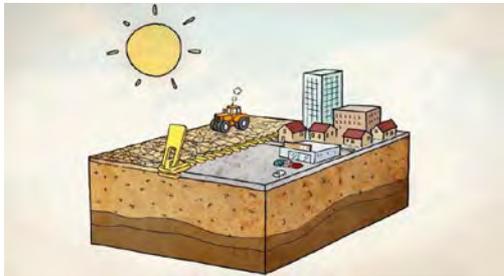
- Une diffusion des documents papier à venir (juin)
- Un outil cartographique pour visualiser les données



SDAGE et adaptation au changement climatique

SDAGE
2022-2027

L'adaptation au changement climatique plus que jamais d'actualité



- Des ressources en eau moins abondantes et plus variables, une hausse des températures : **tous les territoires sont vulnérables** au changement climatique, mais pas de la même façon

- Une **nécessaire adaptation** autour de 3 principes majeurs :
 - **retenir l'eau dans les sols**
 - **lutter contre le gaspillage de l'eau**
 - **développer la résilience des écosystèmes**
- A décliner en fonction de la sensibilité des territoires



- L'adaptation au changement climatique dans le SDAGE : une orientation fondamentale dédiée et des leviers d'action dans les orientations fondamentales thématiques

L'adaptation au changement climatique plus que jamais d'actualité

Une thématique transverse : objet de l'orientation fondamentale n°0 et déclinée dans l'ensemble du SDAGE

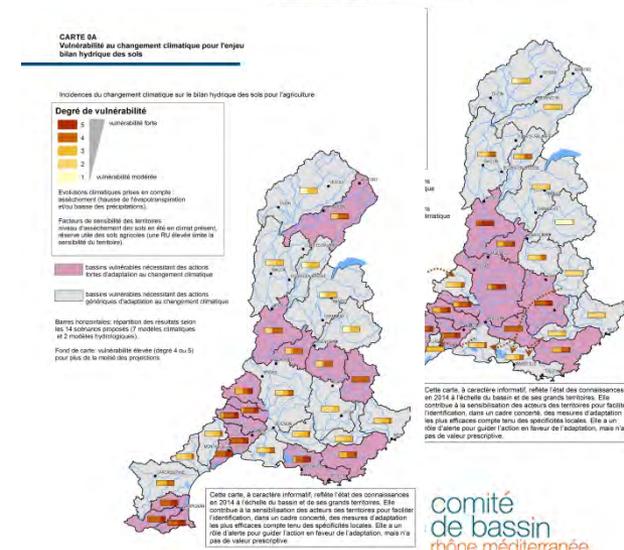
- Référence au plan de bassin d'adaptation au changement climatique
 - **Agir plus vite et plus fort**, en privilégiant les actions « sans regret »

- Développement de la **prospective** (ressource / usages) dans un cadre concerté pour éclairer les décisions sur les solutions d'adaptation

- **Principes à respecter** pour le recours aux **aménagement nouveaux**



Incidences du changement climatique sur les déséquilibres quantitatifs superficiels en situation d'usage (compte tenu des aménagements actuels)



L'adaptation au changement climatique plus que jamais d'actualité

Evolutions de l'OF 0 suite à la consultation

- Quelques **précisions sur les principes à respecter** pour le recours aux aménagements nouveaux : solutions sans regret et fondées sur la nature prioritaires, non report de vulnérabilité, mise en œuvre de la séquence « éviter, réduire, compenser »
- Ajout d'une référence aux mesures **d'atténuation du changement climatique** et aux **effets du changement climatique** sur les lagunes, sur l'alimentation en eau potable, sur les activités de loisirs aquatiques et nautiques.
- Souligner le besoin de **diffuser et vulgariser les connaissances** et de **sensibiliser** l'ensemble des acteurs, y compris le grand public

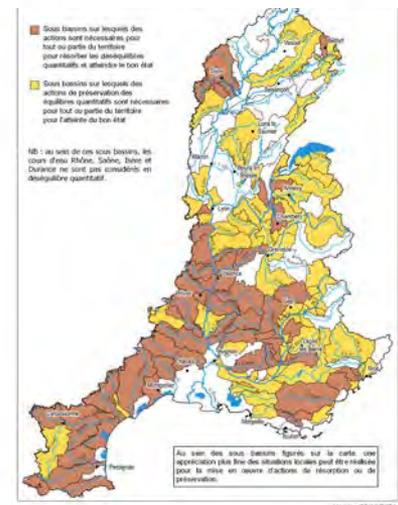
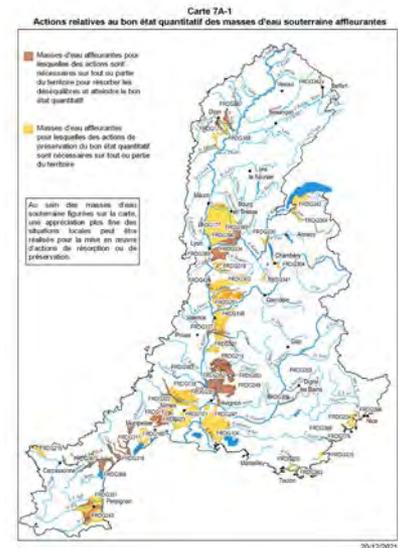
SDAGE et adaptation au changement climatique

Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir

SDAGE
2022-2027

Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif

- Déclinaison de l'instruction « **PTGE** » (Projets de territoire pour la gestion de l'eau) pour **anticiper les déséquilibres futurs** de la ressource
 - Sur les **territoires déjà en tension**, démarche de suivi/évaluation et **évolution des PGRE intégrant un volet « anticipation du changement climatique »** (prospective)
 - Sur les **territoires en équilibre**, mise en œuvre de **PTGE** à l'initiative des acteurs locaux, dans l'objectif d'anticiper face aux effets du changement climatique
- Toujours le triptyque **économies d'eau / partage de l'eau / substitution** (stockages, transferts d'eau)
- **Compatibilité de l'aménagement du territoire** avec la disponibilité de la ressource : intégration des éléments pertinents des PGRE/PTGE aux SAGE



Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif

Evolutions de l'OF 7 suite à la consultation

- Les PGRE, à l'occasion de leur élaboration ou actualisation, **doivent intégrer** une démarche prospective sur la ressource et les usages
- Ajout d'une référence à la **gestion de crise** sécheresse (hors SDAGE)
- Ajustement de la disposition relative aux **inventaires des prélèvements domestiques**, pour répondre aux difficultés de mise en œuvre
- Ajustement des **cartes** relatives aux territoires en déséquilibre quantitatif : un ajout (Dombes 7A-1) et un retrait (Côtiers Toulonnais – 7B)

Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif



Priorités et évolutions du 11^{ème} programme de l'agence

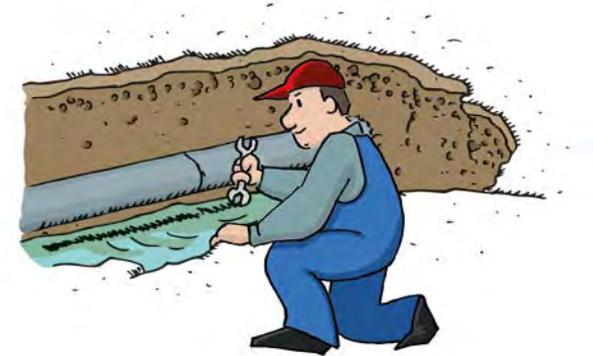
- Améliorer le **partage de la ressource** en eau pour atteindre l'équilibre quantitatif

Objectif : accompagner 100% des PGRE identifiés par le SDAGE sur les territoires en déséquilibre

- Priorité aux projets **d'économies d'eau**

Objectif : accompagner 30Mm³/an d'eau économisés ou substitués

- Soutien aux projets de **substitution** (transferts et retenues) **identifiés comme nécessaires** dans les PGRE/PTGE



Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif

Priorités et évolutions du 11^{ème} programme de l'agence

- **Anticiper les effets du changement climatique**, en priorité sur les territoires en déséquilibre
 - [Révision] Accompagnement des **démarches prospectives** visant à caractériser les vulnérabilités des territoires au changement climatique et **des PTGE** sur tous les territoires (études et animation)

- **Privilégier les solutions innovantes** (réutilisation des eaux usées traitées ...) et **les solutions basées sur la nature** (désimperméabilisation, zones humides ...)



SDAGE et adaptation au changement climatique

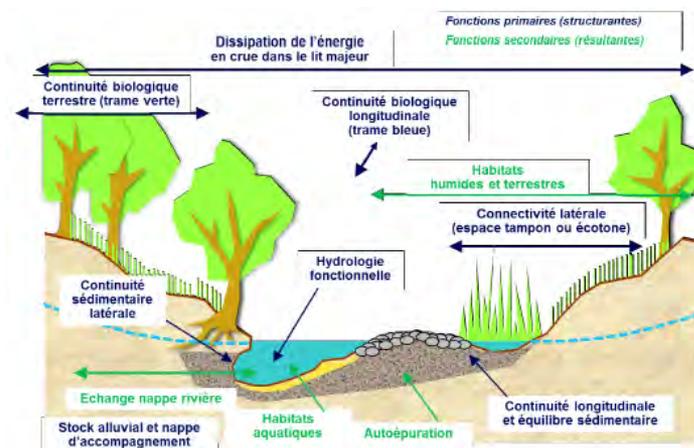
Préserver et restaurer les milieux aquatiques

SDAGE
2022-2027

Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Assurer sur le long terme la résilience des milieux aquatiques et des communautés biologiques, notamment vis-à-vis des effets du changement climatique

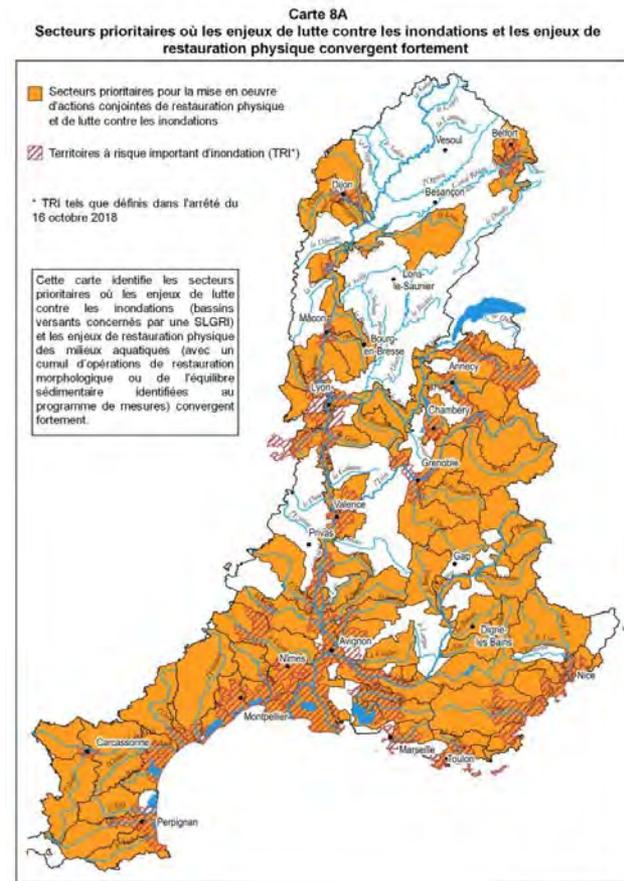
- Des **approches intégrées** pour agir efficacement : prendre en compte l'ensemble des composantes des milieux et leurs interactions
 - pour cibler et prioriser les actions
 - via des **stratégies de restauration concertées** à l'échelle des bassins-versants
- Préserver et renforcer le rôle des **réservoirs biologiques**, en soutien du bon état des masses d'eau et de la biodiversité aquatique, rôle crucial dans les bassins versants les plus vulnérables vis-à-vis des effets du changement climatique
- Prioriser les actions de restauration de la **continuité écologique**, en cohérence avec le plan d'action national pour une politique apaisée



Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Intégrer gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

- Préserver et restaurer les **espaces de bon fonctionnement** (concertés) qui contribuent à la prévention du risque d'inondation
- Mobiliser l'outil PAPI pour développer les synergies entre les deux enjeux
- Développer les **solutions fondées sur la nature**, plus souples et résilientes face aux impacts du changement climatique, pour lutter contre les inondations, en les étudiant le plus en amont possible



Préserver et restaurer les zones humides

Les fonctions des zones humides sont essentielles dans le contexte du changement climatique (stockage de carbone, refuge de biodiversité, régulation du cycle hydrologique...)

- Développer les **plans de gestion stratégique** des zones humides
- Préserver les zones humides en les **prenant en compte dans les projets**
- Précisions sur la mise en œuvre de la séquence **Eviter-Réduire-Compenser**
- Toujours la **valeur guide de compensation de 200%** de la surface de zones humides perdue



Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Evolutions des OF 6A et 6B suite à la consultation

- Renforcement de l'enjeu de bonne articulation entre les objectifs de développement des énergies renouvelables, auxquels contribue l'hydroélectricité, et les objectifs de la DCE
- Précisions sur l'intégration des enjeux relatifs au bon fonctionnement des milieux dans les documents d'urbanisme (compatibilité avec l'objectif de préserver et restaurer les espaces de bon fonctionnement, EBF)
- Continuité écologique : le choix de la solution technique doit être fait « sans préjudice » des dispositions introduites par la loi « climat et résilience »
- Evolutions de la liste des réservoirs biologiques (13 ajouts, 16 extensions et 9 réductions de linéaires)
- Ajustement du suivi des mesures compensatoires à la dégradation de zones humides, qui doivent rester proportionnées aux enjeux du site et du projet

Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Evolutions de l'OF 8 suite à la consultation

- Mise en exergue du rôle écologique des zones d'expansion des crues, soulignant les synergies entre GEMA et PI
- Références à la loi « climat et résilience » dans les dispositions relatives à l'érosion littorale :
 - Identification par décret des communes exposées au recul du trait de côte, à prendre en compte dans les documents d'urbanisme
 - Convention possible entre les communes et l'Etat pour établir les moyens mobilisables pour accompagner les actions de gestion du trait de côte.

Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Priorités et évolutions du 11^{ème} programme de l'agence



- **Restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques**

Objectif : redonner un fonctionnement naturel à 300 km de cours d'eau, restaurer la continuité écologique de 500 ouvrages prioritaires

- Préserver et restaurer le fonctionnement des **zones humides**

Objectif : préserver et restaurer 10 000 ha de ZH

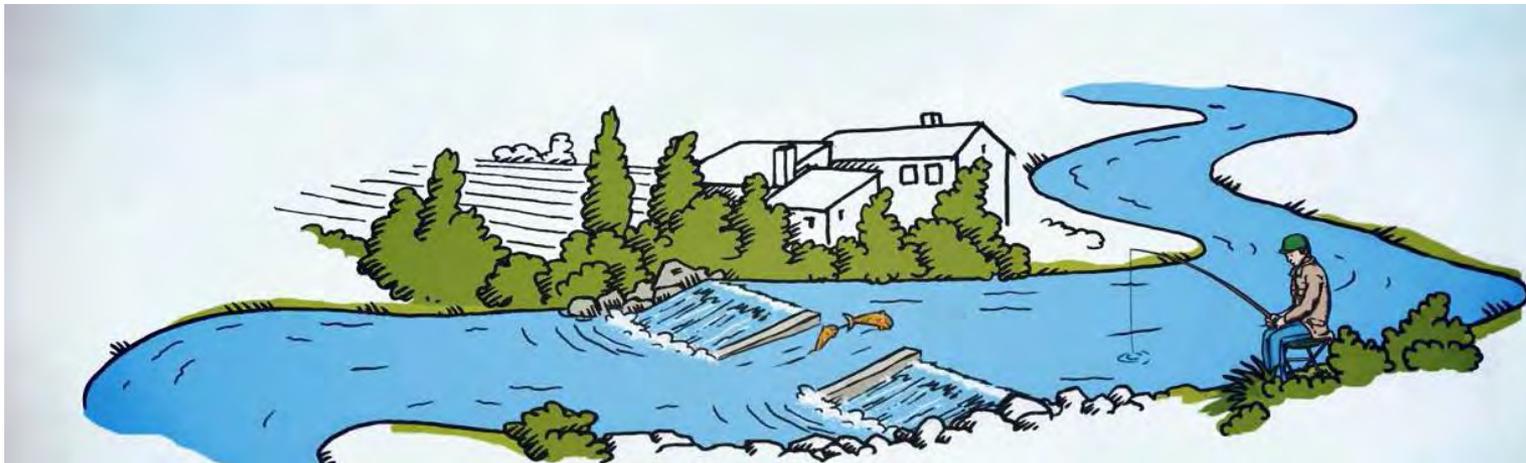
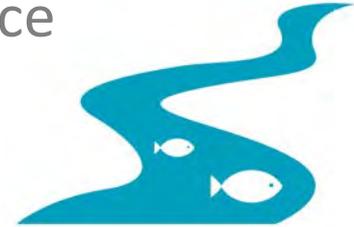
- **Restaurer les milieux marins côtiers**
- Contribuer à la **reconquête de la biodiversité** au-delà des milieux aquatiques : restauration des continuités et fonctionnalités écologiques au sein de la **trame turquoise**



Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Priorités et évolutions du 11^{ème} programme de l'agence

- Rétablissement de la **continuité écologique**
 - Aide à l'effacement et à l'aménagement des ouvrages conformément aux dispositions légales en vigueur en maintenant la priorité sur la liste des ouvrages prioritaires des bassins (ouvrages PDM, PLAGEPOMI et liste 2)
 - Possibilité d'accompagner l'effacement d'ouvrages sur tous les territoires à un taux max de 70%, dans le respect de la loi



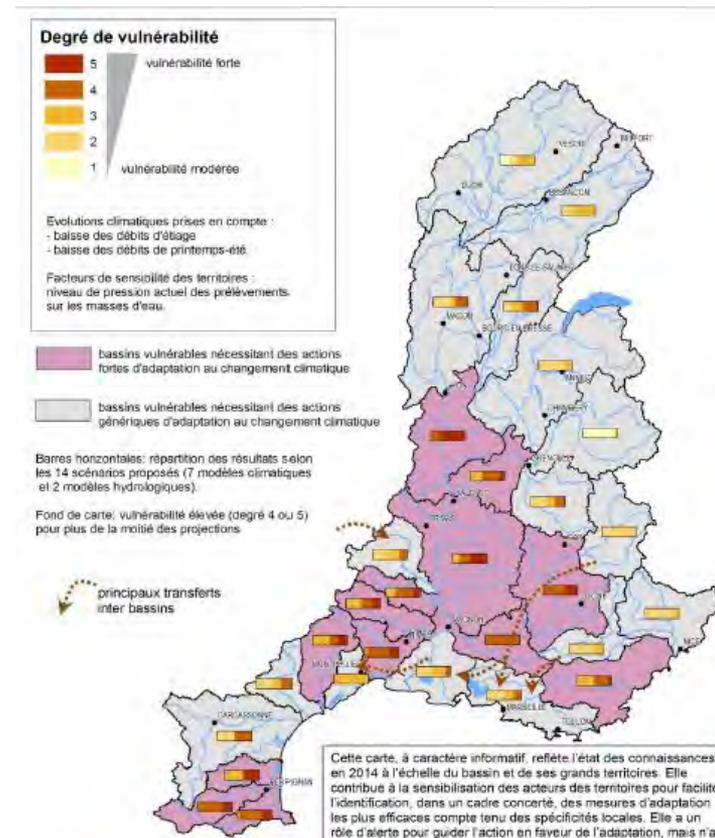
SDAGE et adaptation au changement climatique

Mise en perspective sur le territoire

SDAGE
2022-2027

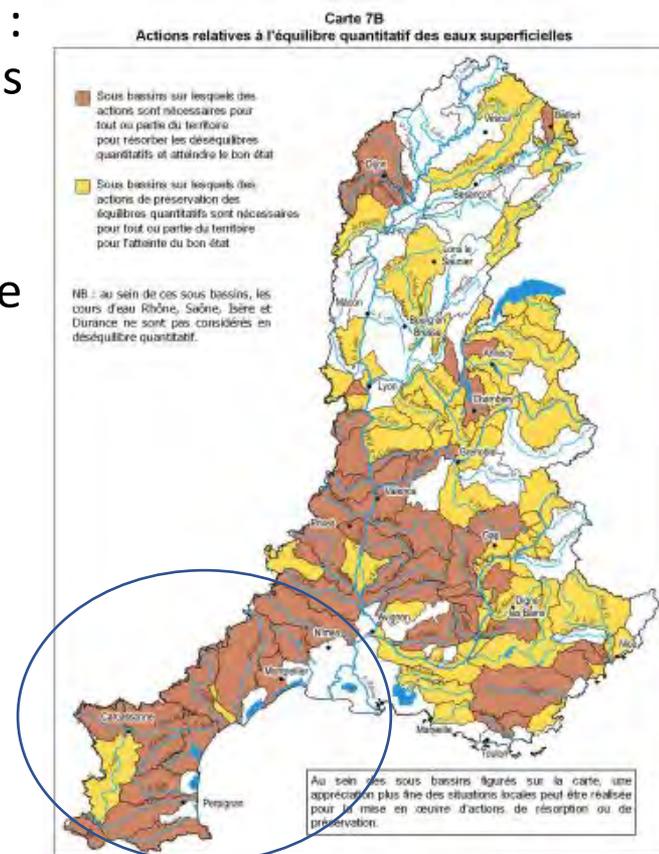
Gard Côtiers Ouest : un territoire particulièrement concerné par les enjeux « changement climatique »

- **Méditerranée** : « hot spot » changement climatique – Exacerbation des conditions actuelles et des épisodes extrêmes (sécheresses, canicules, épisodes cévenols, inondations, submersion marine ...)
- Quelques chiffres :
 - diminution des précipitations de 5 à 15 % dans le sud du bassin
 - + 1,3 à + 5,3 degrés d'ici à la fin du siècle
 - Débit d'étiage du Rhône inférieur de 30 % d'ici 2050
 - Son débit moyen pourrait diminuer de moitié d'ici la fin du siècle
 - Carte de **vulnérabilité** pour l'enjeu disponibilité en eau



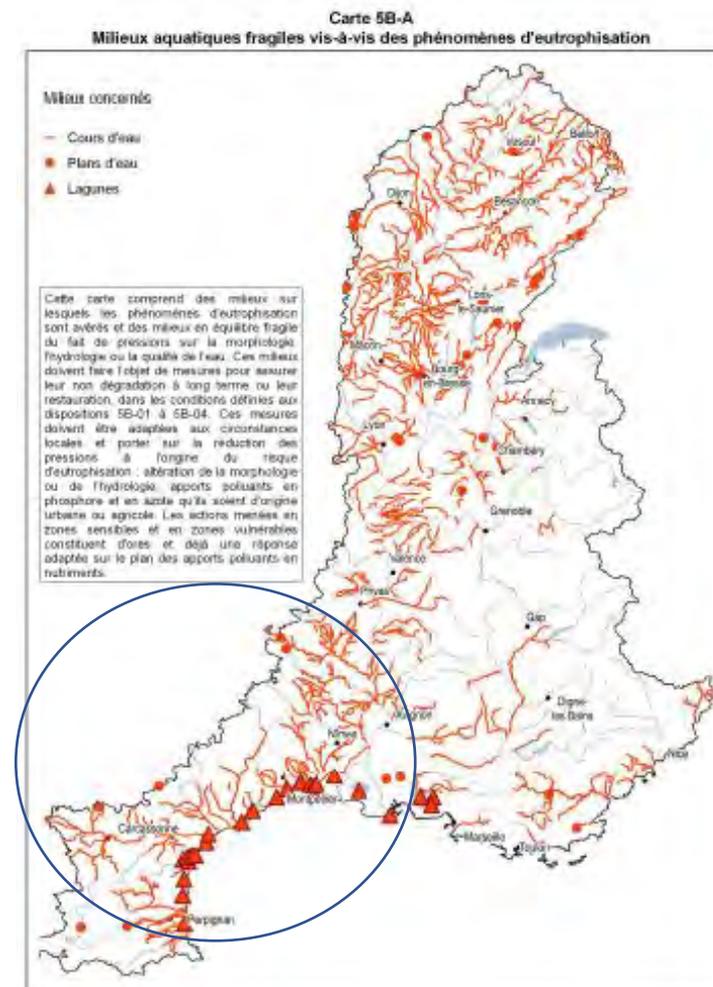
Gard Côtiers Ouest : un territoire particulièrement concerné par les enjeux « changement climatique »

- Un **cumul de pressions** sur des milieux fragiles : cours d'eau méditerranéens, lagunes, zones humides littorales, aquifères ...
- 16 bassins ou aquifères en déséquilibre quantitatif



Gard Côtiers Ouest : un territoire particulièrement concerné par les enjeux « changement climatique »

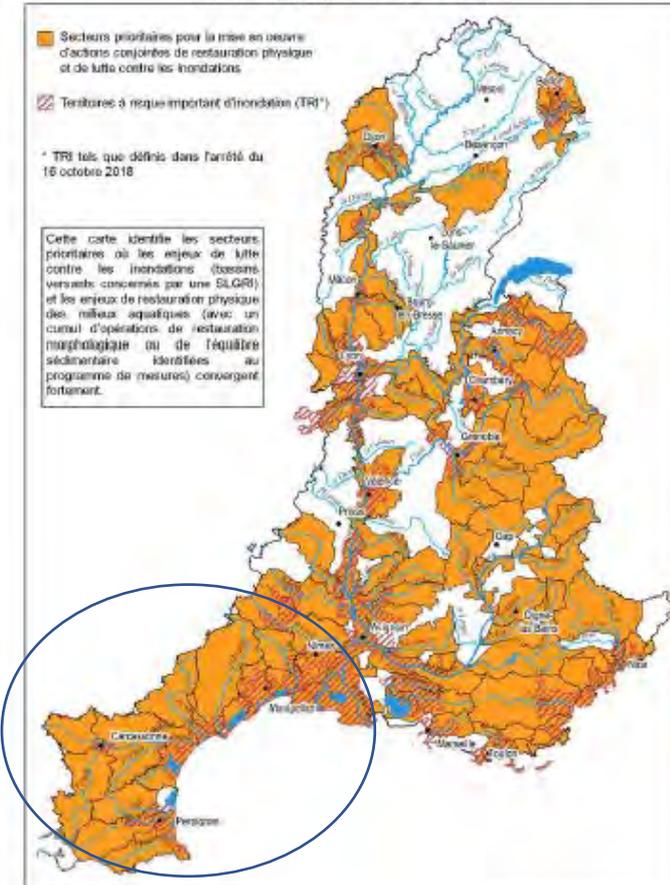
- Un **cumul de pressions** sur des milieux fragiles : cours d'eau méditerranéens, lagunes, zones humides littorales, aquifères ...
- 16 bassins ou aquifères en déséquilibre quantitatif
- Nombreux bassins fragiles en termes d'eutrophisation



Gard Côtiers Ouest : un territoire particulièrement concerné par les enjeux « changement climatique »

- Un **cumul de pressions** sur des milieux fragiles : cours d'eau méditerranéens, lagunes, zones humides littorales, aquifères ...
- 16 bassins ou aquifères en déséquilibre quantitatif
- Nombreux bassins fragiles en termes d'eutrophisation
- Fortes altérations de la morphologie et de la fonctionnalité des milieux
- Forte urbanisation & pression démographique
- Territoire à Risque Inondation (TRI) et Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

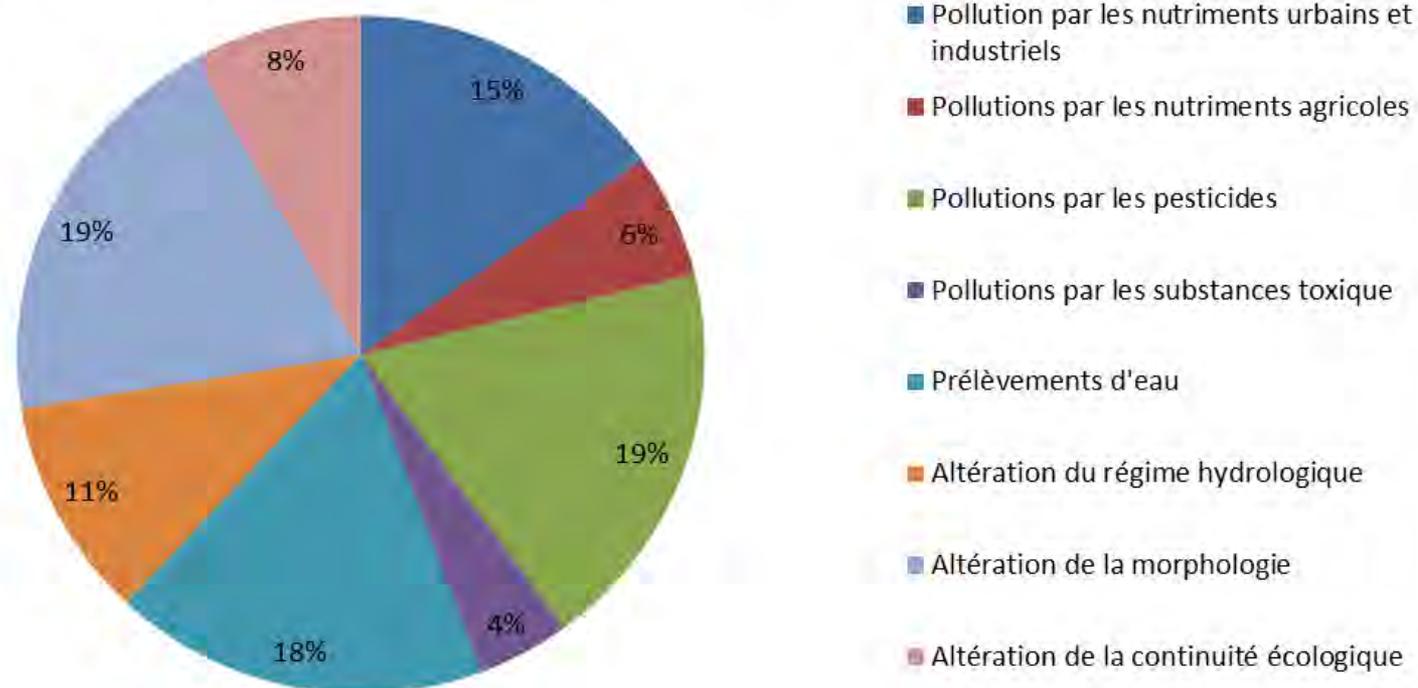
Carte BA
Secteurs prioritaires où les enjeux de lutte contre les inondations et les enjeux de restauration physique convergent fortement



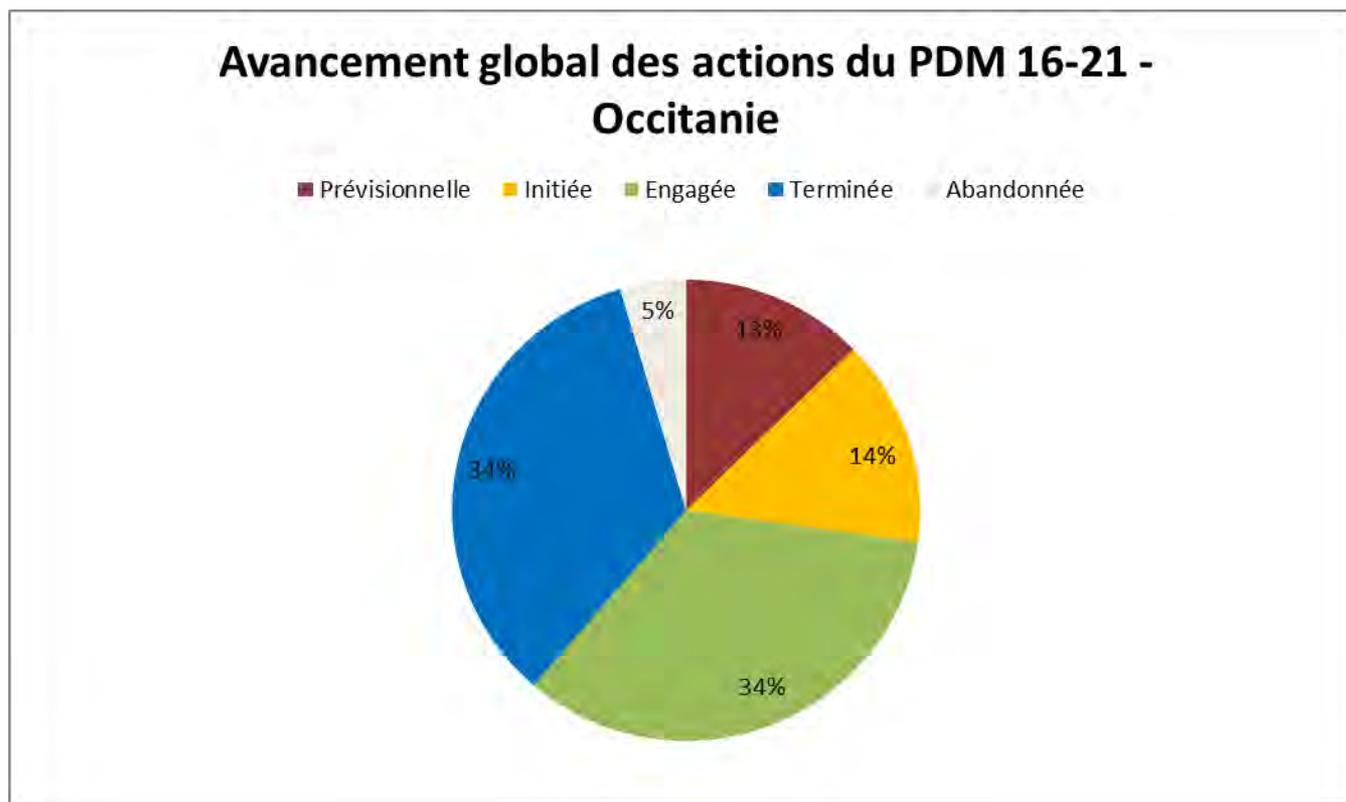
Gard Côtiers Ouest : un programme de mesure ambitieux et multithématique

- Une priorité : **Rendre les milieux aquatiques plus résilients** en activant tous les leviers pour progresser vers le bon état (1750 mesures)

Répartition des mesures par pression - Gard Côtiers Ouest



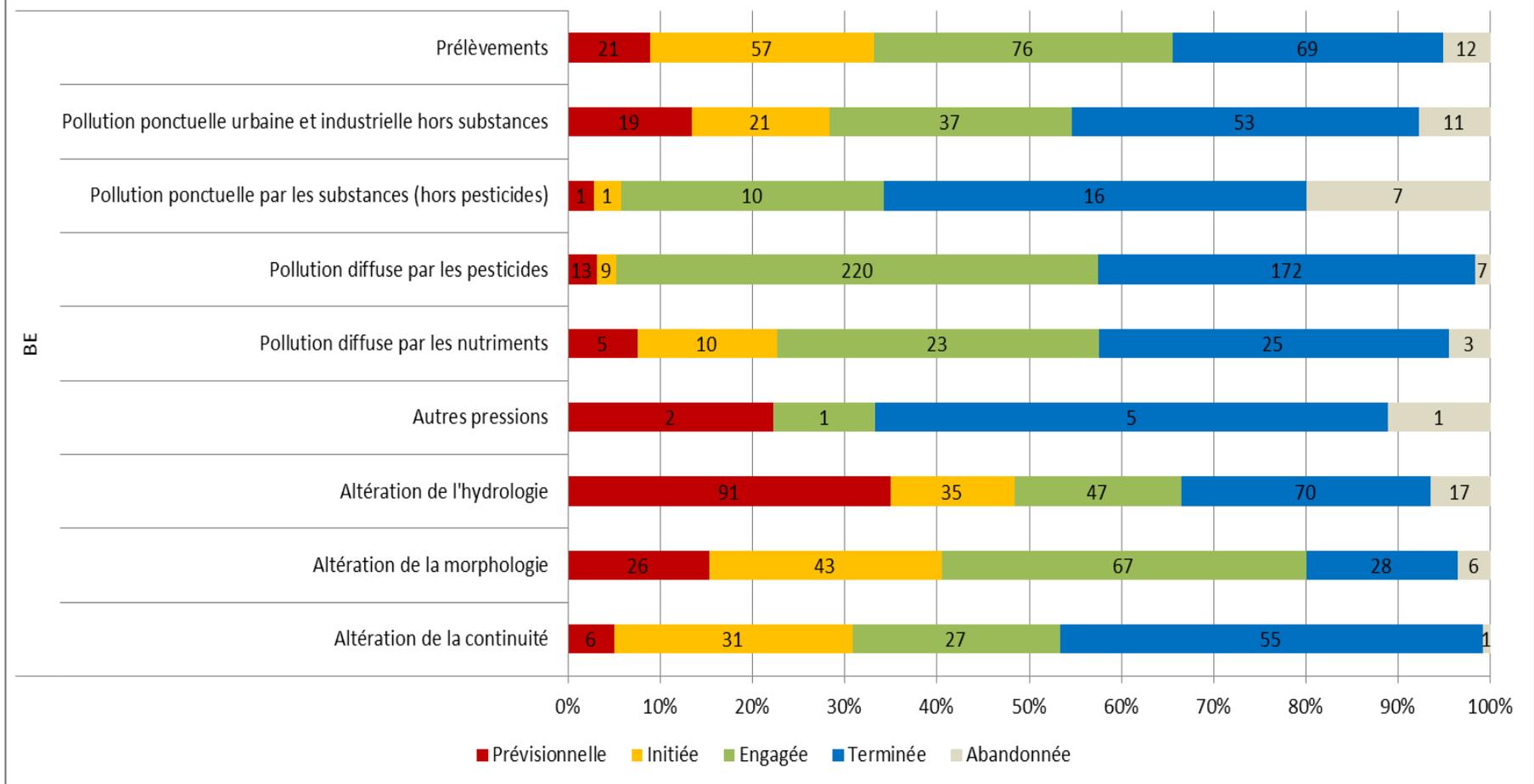
Gard Côtiers Ouest : Eléments de bilan du Programme de Mesures 2016-2021



Taux d'engagement des actions de **68 %** progressif et continu sur la durée du cycle 2016-2021

Gard Côtiers Ouest : Eléments de bilan du Programme de Mesures 2016-2021

Avancement des actions du PDM 16-21 par pression



Introduction des témoignages :

Renaturer les rivières à Lodève

- Un projet qui croise la restauration morphologique (espaces de bon fonctionnement) en lien avec les risques d'inondations et la préservation de la biodiversité en travaillant sur la connectivité des milieux (corridors écologique, réservoirs et îlots de biodiversité, ...) et la qualité des eaux
- Une forte concertation pour identifier les freins, les leviers, favoriser l'adhésion au projet et la mobilisation citoyenne
- Un projet qui illustre :
 - ✓ Que l'amélioration de la résilience des milieux en zone urbaine constitue un défi qui a su être relevé !
 - ✓ Comment les approches transversales portées par le SDAGE (approches intégrées, concertation, participation citoyenne) peuvent nourrir et accompagner un projet complexe dans son appropriation locale

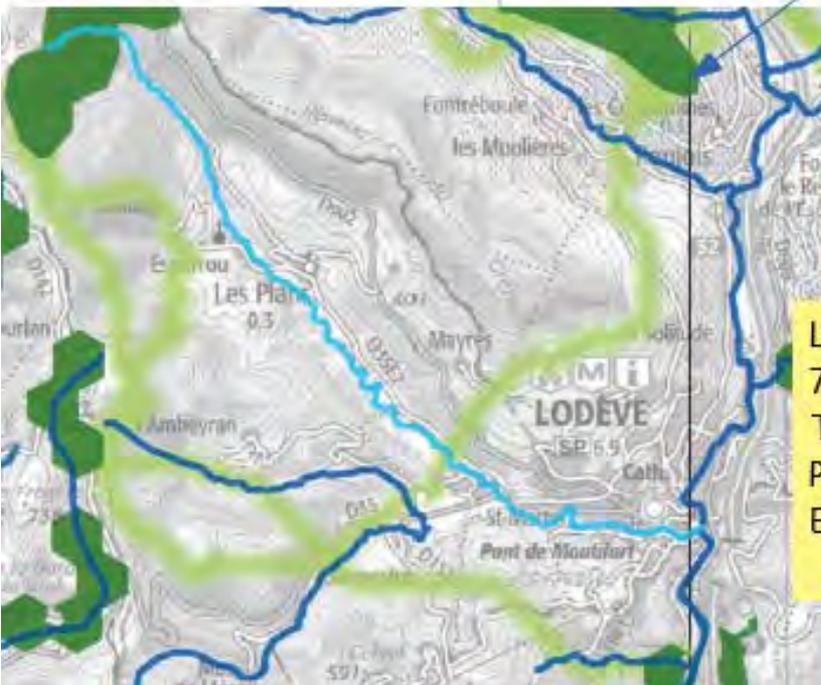
Restauration et biodiversité en cœur de ville de Lodève

Retour sur une expérience citoyenne mobilisatrice

SDG
11
2022-2027



- Basin hydrographique Rhône Méditerranée
- CCLAL
- Département de l'Hérault
- Région Occitanie



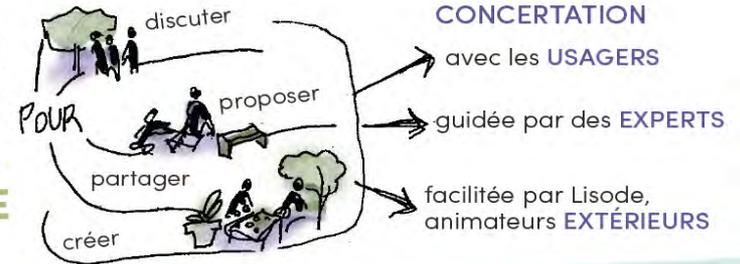
Lodève est la deuxième sous préfecture de l'Hérault
7500 habitants avec un fort brassage culturel et social
Traversée par la Lergue et la Soulongre
Proche du Plateau du Larzac et de l'A75
Elle est riche d'un patrimoine historique et naturel exceptionnel

Après une période de déprise industrielle et économique la ville est en pleine reconquête et s'appuie sur sa forte attractivité

LE PROJET BIODIVERSITE EN CŒUR DE LODEVE LA TRANSVERSALITE DES APPROCHES TECHNIQUES ET UN ANCRAGE VIA LA MOBILISATION CITOYENNE



AMÉNAGEONS ENSEMBLE
LES BERGES DE LA
SOULONDRE À LODÈVE



**Un projet financé
par l'Agence de
l'Eau Rhône
Méditerranée Corse**

La Communauté de Commune du Lodévois Larzac et La Mairie de Lodève invitent les citoyens à un processus de concertation afin de proposer des aménagements pour les berges de la rivière Soulongre du chemin des Tines à la confluence de la Lergue.

Réunion publique le mardi 22 septembre 2020
à 18h30 à la Salle Ramadier à Lodève

**Un projet porté par la CCL&L et la ville de Lodève en collaboration
avec des associations locales**



Le projet : faire revenir la biodiversité en cœur de Lodève à partir du réservoir de biodiversité en cohérence avec les usages

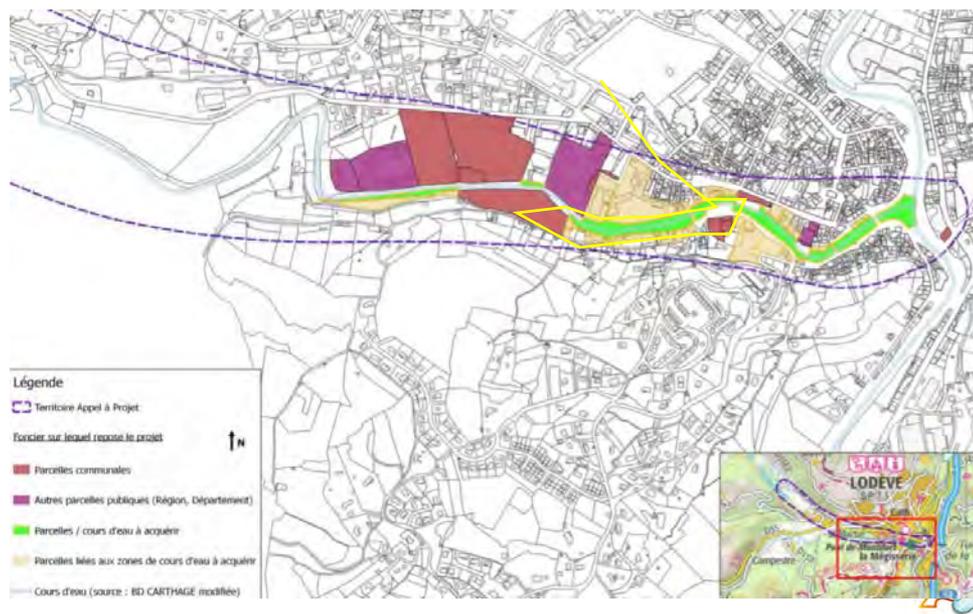
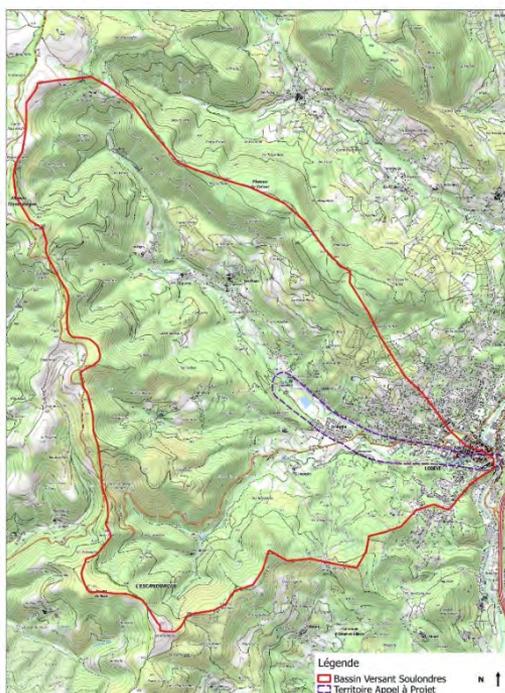
Des corridors biologiques déjà en place:

Une nécessité d'interroger les usages et d'adapter les aménagements pour

« cohabiter » avec la biodiversité et faire face au changement climatique

OBJECTIF : favoriser la biodiversité dans la traversée de Lodève sur la Soulondres

Changer les regards et les comportements : Associer les Lodévoises et Lodévois au projet



Un groupe projet

CPIE des Causses Méridionaux, Terre en Partage, Paysarbres, Œuvre d'Eau, Humus Pays d'Oc et l'AAPPMA la Gauloise



Une approche globale et des actions entre renaturation et usages durables de la rivière

3 AXES PRINCIPAUX:

Renaturation

Plantations de d'arbres

Restauration hydromorphologique EBF

Création de zones refuges

Suppression de seuils

Reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité

Inventaire de la biodiversité, ADNe

Observations, cartographie

Travaux sur l'assainissement (hors programme)

Réappropriation de la rivière

Ingénierie de concertation, approches décalées

Sensibilisation à l'environnement via de nombreuses animations (30 sur deux ans)

Cheminements en berge, mode de déplacement doux

Amélioration des accès

Sensibilisation aux déchets

Arbres fruitiers, oseraie

Montant du programme sur 2 ans : 346 410 €HT financés à 70 % et

700 000 € de travaux hors programme (travaux sur seuils et assainissement)

Les dates clés :

Septembre 2019- Mars 2020 :

Mise en place du groupe projet et planification des actions 2020
mise en place de l'ambassadeur de la biodiversité.
Mise en place du calendrier des animations 2020

Avril-Juillet 2020 :

Inventaires faune flore
Campagne de mesure physico-chimique et microbiologique polytech
Travaux seuil, renaturation des berges, décorsetage des rives et assainissement

Septembre- Décembre 2020 :

Début de la concertation, début des 3 ateliers participatifs, densification ripisylve

Avril 2021:

Fin de la concertation
Campagne de mesure physico-chimique et microbiologique polytech
Animations en rivières, chantiers participatifs

Juillet-Aout 2021 :

Effacement du seuil de la piscine, décorsetage et renaturation de berges

Mars-Juillet 2022 :

concertation : présentation des résultats aux élus janvier 2022
Campagne de mesure physico-chimique et microbiologique polytech
Suite aménagement bois des Tines, aménagements cheminements en rivière

Septembre 2022 :

Bilan du projet.

Une forte mobilisation citoyenne

FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<p>Mercredi 12 février de 11h à 13h30 </p> <p>Inauguration du projet</p> <p>Présentation collective du projet « Biodiversité Soulongre » porté par la Communauté de Commune Lodevois & Larzac.</p>	<p>Mercredi 11 mars de 14h à 16h </p> <p>Initiation aux plantes vannières de la Soulongre</p> <p>Venez apprendre à identifier les plantes vannières et confectionner des objets.</p> <p>Rendez-vous quai de la Mégisserie.</p> 	<p>Mercredi 22 avril de 14h à 17h </p> <p>Lancement de l'Éco-pâturage, l'entretien écologique des espaces naturels</p> <p>Accompagnés d'un animal surprise, entretenons les berges et espaces naturels pour d'avantage de biodiversité.</p> <p>Rendez-vous quai de la Mégisserie.</p> 	<p>Samedi 9 mai de 20h à 22h </p> <p>Nos voisins les chauves-souris</p> <p>Quelles sont les petites bêtes qui sortent la nuit ? Dans le cadre de l'événement Rivière en Fête, des spécialistes nous emmèneront observer et découvrir les chauves-souris et autre animaux nocturnes des berges de la Soulongre.</p> <p>Rendez-vous quai de la Mégisserie. Chaussures de marche ou bottes conseillées. N'oubliez pas votre lampe électrique.</p> 	<p>Samedi 13 juin de 14h à 18h </p> <p>Découverte du milieu de la rivière à travers une initiation à la pêche à ligne</p> <p>Partez à la découverte de la biodiversité d'une rivière Lodevoise, accompagnés de deux guides de pêche. Ils vous initieront à la technique de pêche à la ligne en respectant le vivant et les milieux : pêche et relâche des animaux dans leur milieu naturel.</p> <p>Enfants à partir de 8 ans. Lieu de rendez-vous communiqué lors de l'inscription au 06 78 73 95 52. Bottes conseillées. Venez avec votre canne à pêche. Possibilité de prêt de matériel.</p> 
<p>Mercredi 12 février de 14h à 16h </p> <p>Plantation de figuiers</p> <p>Sur ce bord de Soulongre prisé des Lodevois, suite à la disparition d'un figuier, nous avons eu envie de replanter des fruitiers. Rendez-vous à 14h, quai de la Mégisserie pour planter, pailler, protéger les petits figuiers. Ce sera l'occasion d'apprendre les bons gestes pour la plantation !</p> <p>Accès poussettes et personnes à mobilité réduite.</p> 	<p>Dimanche 22 mars de 14h30 à 16h30 </p> <p>Biodiversité dans la Soulongre</p> <p>Dans le cadre de la petite fête de l'arbre venez appréhender la biodiversité de la Soulongre, avec Pascal Arnaud.</p> <p>Rendez-vous devant la cabane aux livres, à la passerelle de la Soulongre, quai des Ormeaux</p> <p>Venez chaussés de votre plus belle paire de bottes.</p> 	<p>Mercredi 22 avril de 18h à 20h </p> <p>Conférence : Des corridors écologiques à la fertilité des sols</p> <p>Quelles interactions existe-t-il entre le règne du vivant et le jardinage ? Et surtout : venez avec un peu de terre prélevée au pied de votre arbre préféré !</p> <p>Rendez-vous à la médiathèque Confluence. Accès poussettes et personnes à mobilité réduite.</p> 	<p>Samedi 23 mai de 14h à 18h </p> <p>Découverte du milieu de la rivière à travers une initiation à la pêche à ligne</p> <p>Partez à la découverte de la biodiversité d'une rivière Lodevoise, accompagnés de deux guides de pêche. Ils vous initieront à la technique de pêche à la ligne en respectant le vivant et les milieux : pêche et relâche des animaux dans leur milieu naturel.</p> <p>Enfants à partir de 8 ans. Lieu de rendez-vous communiqué lors de l'inscription au 06 78 73 95 52. Bottes conseillées. Venez avec votre canne à pêche. Possibilité de prêt de matériel.</p> 	<p>Mercredi 24 juin de 15h à 18h </p> <p>Découverte de la vie en bord de rivière et dans une mare</p> <p>Gilles de l'association Kermit, pour qui les petites bêtes n'ont pas de secret, vous emmènera en balade en bord de Soulongre et vous fera découvrir la vie qui se cache parfois sous nos yeux. La balade se poursuivra en bord de Lergue pour finir avec les grenouilles de la mare du Jardin des Berges, le jardin partagé de Lodève.</p> <p>Lieu de rendez-vous communiqué lors de l'inscription au 07 66 36 78 66. </p> 

UN AMBASSADEUR DE LA BIODIVERSITÉ travaille en bord de la Soulongre pour sensibiliser la **population** sur la question de la gestion des déchets et le respect de la biodiversité, de faire vivre des **stations d'observation** et des **sentiers découverte** et de faire un **état des lieux** permanent de l'évolution des pressions.



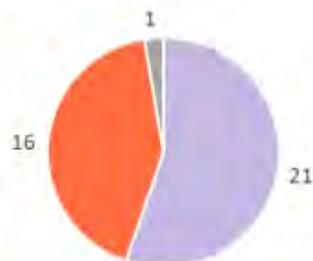
AMÉNAGER LES BERGES DE LA SOULONDRE

DES CITOYENS
CONSTRUISENT
LEUR PROJET

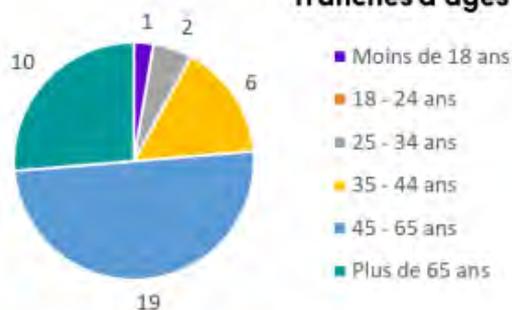
UN PANEL DIVERSIFIÉ DE LODÉVOIS

Répartition de genre

- Homme
- Femme
- Non renseigné

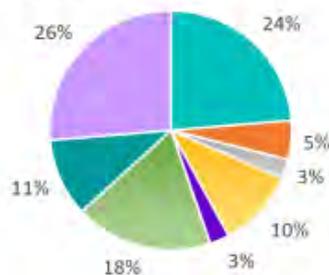


Tranches d'âges



Catégorie socio-professionnelle

- Employé.e ou profession intermédiaire
- Autre personne sans activité professionnelle
- Ouvrier.ère
- Artisan.e, commerçant.e ou chef.fe d'entreprise
- Handicap avec incapacité travail temporaire
- Cadre
- Non renseigné
- Retraité.e



PARTICIPANTS

Pour constituer un panel de citoyens qui représente les différentes sensibilités de la population, une communication large a été conduite :

- Réunion publique d'information pour le lancement de la concertation
- Stand sur le marché tenu par les associations partenaires
- Annonce parue dans midi libre
- Information disponible sur le site internet de la Mairie de Lodève

Deux moyens pour s'inscrire : un questionnaire papier et une inscription en ligne.

Des participants actifs et intéressés par le sujet

TROIS ATELIERS AVEC LE PANEL DE CITOYENS POUR CONSTRUIRE DES RECOMMANDATIONS COLLECTIVES

RÉUNION PUBLIQUE
OUVERTE À TOUS
avec les élus

Informer sur le projet et le recrutement du panel

PREPARATION
DE LA CONCERTATION

22 sept.
2020

sélection des
groupes

Recruter le panel de citoyens



Construire un état des lieux partagé



Valider les principes d'aménagement
Explorer les aménagements possibles

ATELIERS

DE CONCERTATION

Avec un panel de Lodévois
présents aux 3 ateliers



Se mettre d'accord sur les
propositions retenues

finalisation du
projet du panel



Synthèse de la concertation
citoyenne

Sept.
2021 ?

CONSEIL MUNICIPAL
PRÉSENCE DU PANEL

Obtenir les retours
des élus sur le projet

LE PROJET D'AMENAGEMENT

QUI INTÈGRE LE RETOUR DES ÉLUS

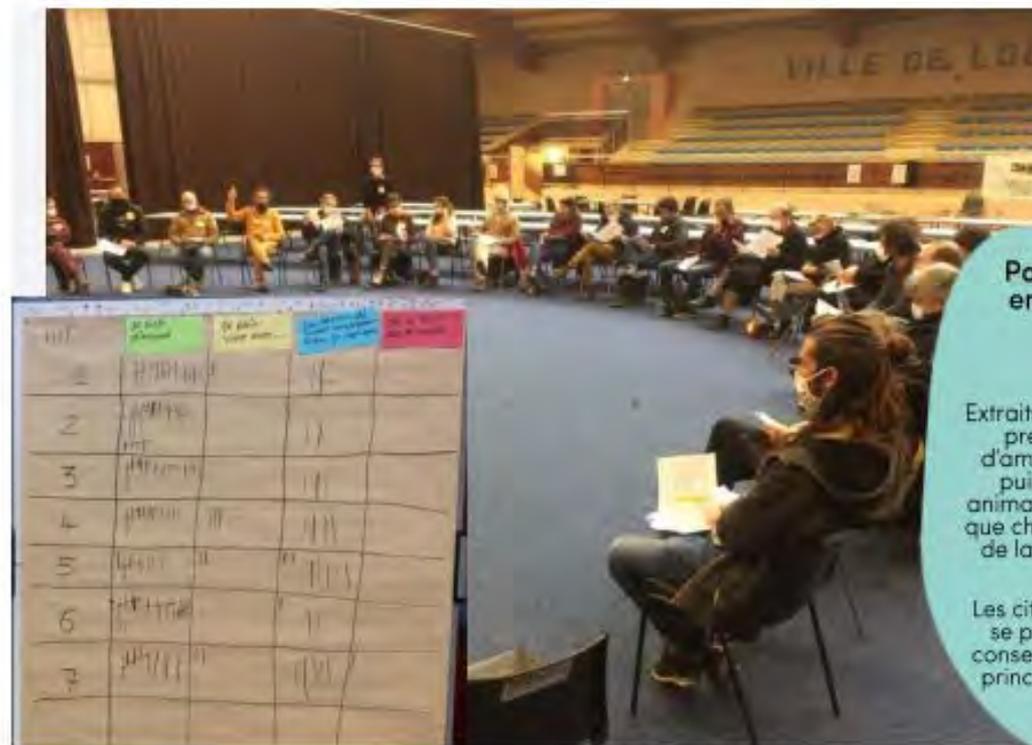
Sept.
2021 ?

RÉUNION PUBLIQUE
OUVERTE À TOUS
avec les élus

Présenter le projet final

LES ATELIERS

DIVERS OUTILS ET FORMATS DE TRAVAIL



3

Pour débattre et valider ensemble des principes d'aménagement

Extraits des souhaits exprimés lors du premier atelier, sept principes d'aménagement ont été présentés puis débattus par le panel. Les animateurs ont facilité ce débat pour que chacun puisse s'exprimer. A l'issue de la discussion, certains principes ont été ajustés.

Les citoyens ont ensuite été invités à se positionner sur une échelle de consensus, afin de s'assurer que ces principes soient réellement validés par le groupe.

SEPT PRINCIPES DÉFINIS POUR GUIDER LES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS

1

Trouver un équilibre entre les aménagements artificiels et le caractère naturel du site

2

Respecter la dynamique naturelle de la rivière pour mieux gérer le risque inondations et améliorer la qualité de l'eau

3

Permettre la coexistence des usages et intégrer les aménagements proposés dans un projet de territoire

4

Faciliter l'accès aux berges et le cheminement le long de la rivière, en alternant d'une rive à l'autre, tout en préservant les zones sauvages

5

Valoriser le patrimoine naturel et architectural grâce à des outils d'information du public

6

Eviter, limiter et gérer les pollutions et nuisances

7

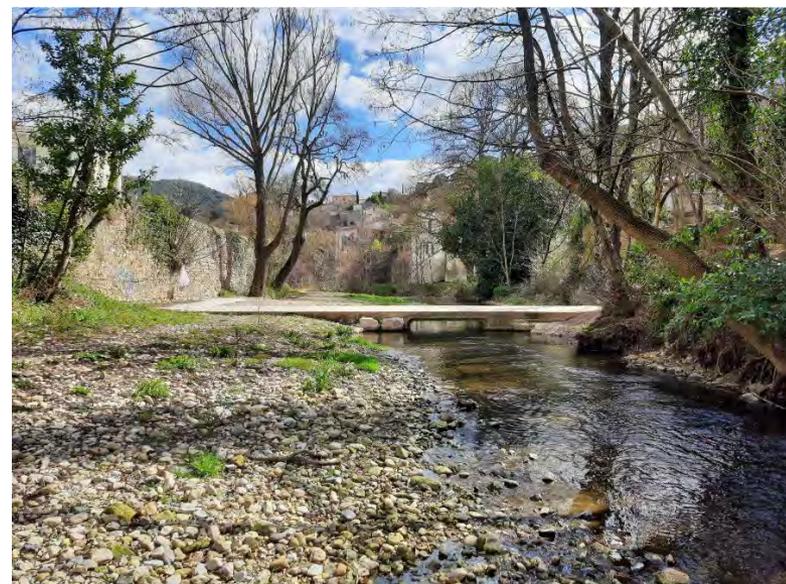
Impliquer les citoyens dans la gestion et la gouvernance du site, après la réalisation des aménagements

Quelques résultats

Retour à un profil naturel de la rivière



Avant : octobre 2020



après : mars 2022

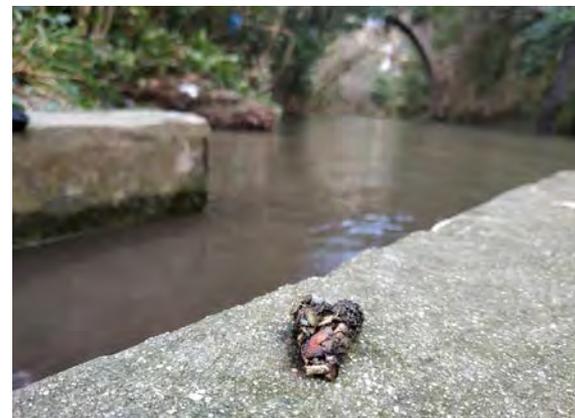
Quelques résultats

Retour de la biodiversité en ville



Une forte recolonisation des berges

Épreintes de loutre sur la
Soulondre



Quelques résultats

Mise en place de cheminements et de zones refuges pour la biodiversité



Quelques résultats

Un abattement important des traceurs de contamination

Microbiologie

1. Qualité microbiologique de la Lergue et de la Soulondres



Évolution temporelle des concentrations en coliformes thermotolérants

Quelques clés supplémentaires pour la réussite :

Identifier des acteurs du territoire sur des compétences variées et concernant les associations avec des activités salariées en rapport avec le projet

Prévoir beaucoup de temps d'animation et financer de l'animation (la taxe Gemapi est un levier important)

Mobiliser très tôt et constituer un groupe projet pour avoir des relais et des énergies locales force de proposition, laisser de l'initiative

Mettre en place une ingénierie de projet et de la concertation : savoir gérer la complexité, le calendrier, assurer de la transparence et de l'indépendance

Introduction des témoignages :

Le plan de gestion concertée du delta de l'Orb

- Un projet qui s'intéresse à l'ensemble des milieux, à leur fonctionnalité et à leur connectivité : cours d'eau, zones humides, mer
- Une approche globale sur la qualité et la quantité d'eau
- Objectifs du plan de gestion :
 - ✓ Contribuer à une meilleure adaptation du territoire aux évolutions CC
 - ✓ Durabilité des actions dans le temps
 - ✓ Suivi de ces évolutions sur le territoire
- Un projet très intéressant vis-à-vis de l'approche « résilience » portée par le SDAGE : restaurer la qualité, restaurer les habitats, améliorer le fonctionnement hydrologique de manière pérenne, évaluer les évolutions dans le temps, ...

Plan de Gestion du Delta de l'Orb

Gestion d'un territoire en évolution

SDAGE
2022-2027



**SAUVONS !
L'EAU !**

Le delta de l'Orb



Le delta de l'Orb



-  Zones agricoles (cultures essentiellement)
-  Zones pâturées
-  Zones urbanisées, bâties
-  Campings, hôtellerie de plein air
-  Zones humides



Ancien grau du Libron

L'ancien grau du Libron constitue l'ancien exutoire en mer de ce fleuve côtier. Il est composé en particulier d'une lagune littorale, séparée de la mer par un cordon sableux et d'une ensemble de milieux naturels.



Grande Maire

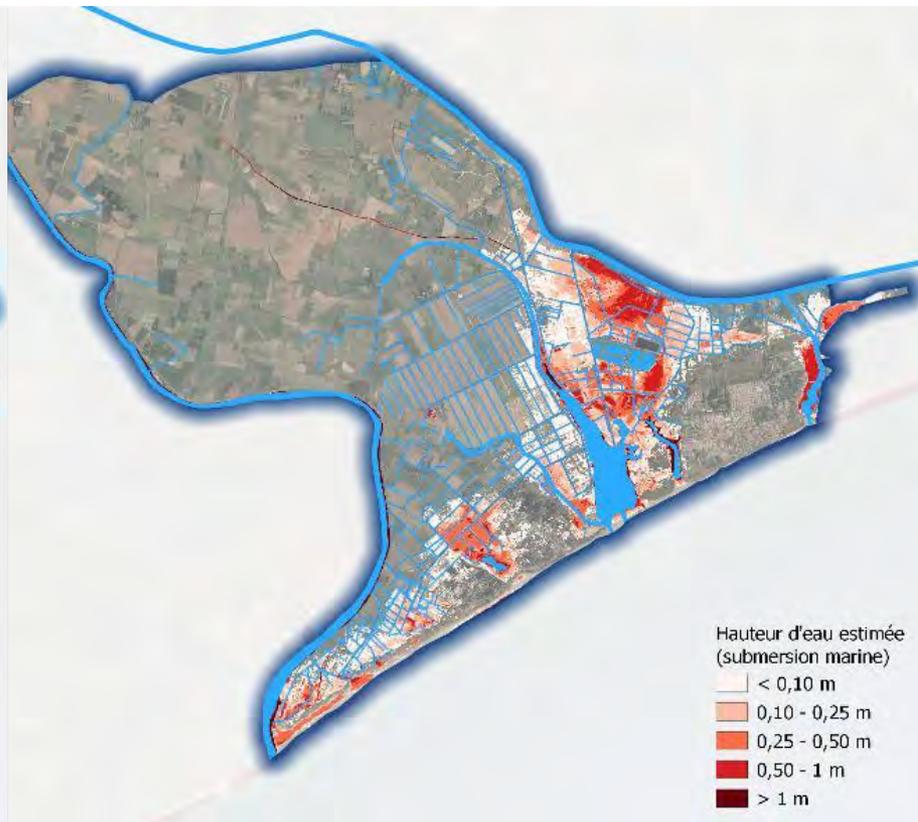
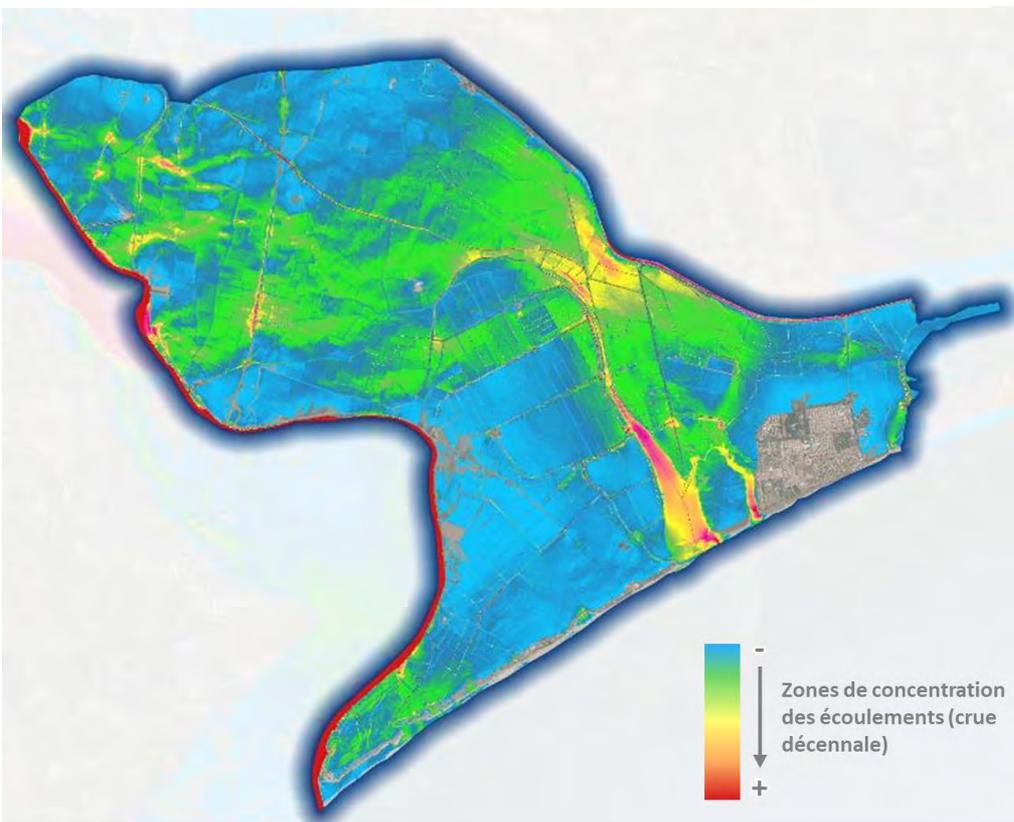
La Grande Maire, ancien grau de l'Orb, constitue désormais un vaste espace de zone humide (plus de 400 ha) où se côtoient eau douce et eau salée : milieux dunaires, lagunes, prés salés, sansouïres, roselière...



Orpellières

Le site des Orpellières était autrefois traversé par plusieurs bras du delta reliant l'Orb à la mer, et se caractérise par la présence de marais protégés par un cordon dunaire et par des zones de prés salés, parcourues par un réseau de roubines (fossés et canaux agricoles).

La double influence de l'Orb et de la Mer



Anciens exutoires de l'Orb et du Libron

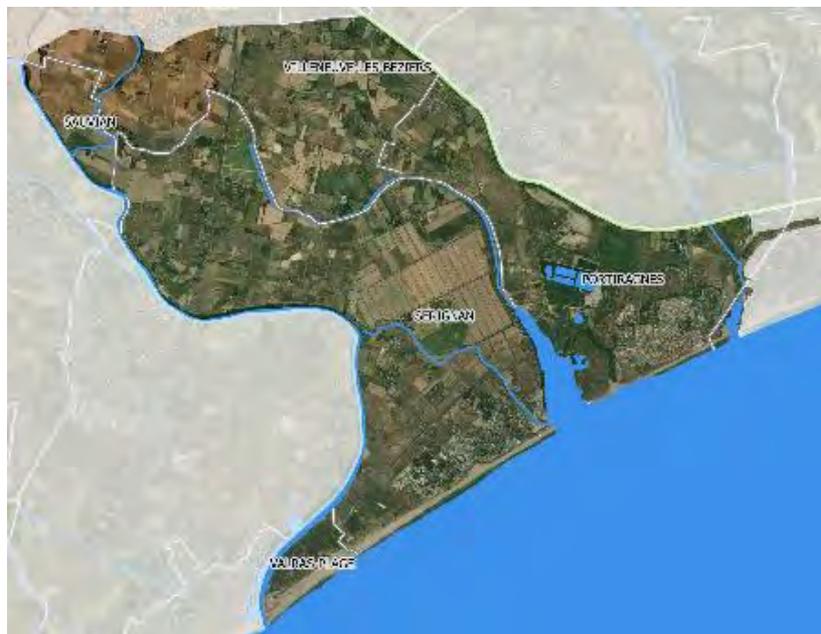


Artificialisation :
assèchement / chenalisation
pour exploiter les terres

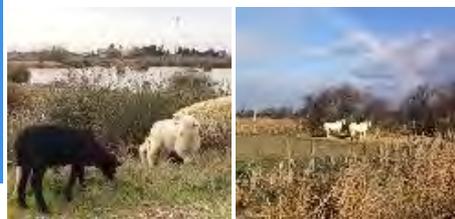


Complexité d'un
secteur aménagé mais
sous influence de l'Orb
et de la Mer

Un territoire au fort potentiel...



- ⇒ **Plaine inondable**
- ⇒ **Milieux d'intérêt écologique avéré**
(Natura 2000, zones humides)
- ⇒ **Support d'activités économiques**
(agriculture, tourisme, pêche)



Mais :

- ⇒ **Dysfonctionnements hydrauliques**
- ⇒ **Perte des fonctionnalités écologiques**
- ⇒ **Forts impacts sur les activités :**
 - salinisation des terres agricoles
 - inondabilité des campings
 - disparition des activités de pêche...

... Sensible aux évolutions climatiques

ACTUELLEMENT

- Fort potentiel (écologique, agricole et touristique)
- Equilibre précaire (hydrologie, usages...)
- Biodiversité élevée, mais gérée sur une partie uniquement du territoire
- Problématiques (inondation, salinisation) impactant les activités

- ⇒ ↘ **apports d'eau douce**
- ⇒ ↗ **niveau marin**
- ⇒ ↗ **risques de submersion**
- ⇒ **Impact sur le trait de côte**
- ⇒ ↗ **salinisation des terres**

A LONG TERME (2050... 2100 ?)

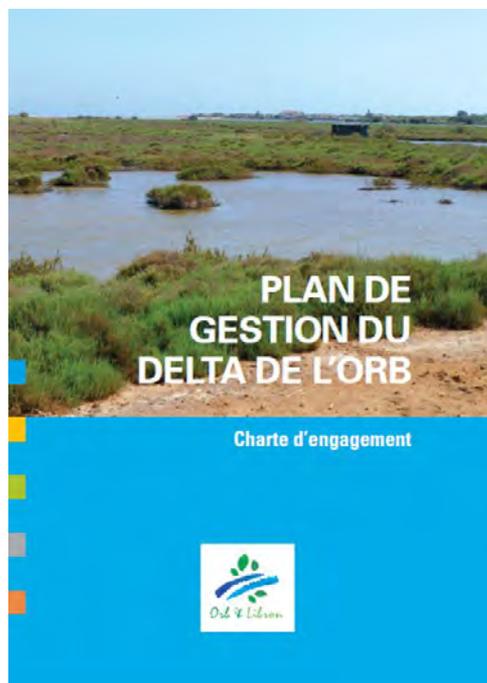
- Evolution vers des milieux naturels plus salés (prés salés, végétation « halophile »...)
- Mise en péril de certaines activités actuelles (cultures, campings...)

DES IMPLICATIONS SUR LE COURT / MOYEN TERME...

Le Plan de gestion concerté du Delta de l'Orb

Après 2 ans de **concertation**, un projet collectif :

- ⇒ 29 actions sur 2021-2026 pour ~ 6 millions d'€
- ⇒ Une animation assurée par l'EPTB Orb-Libron, un portage politique EPTB Orb-Libron/CABM/CAHM
- ⇒ Des financements à mobiliser (Agence de l'Eau, Région, Département, Etat...) dans le cadre des contrats de rivière et PAPI



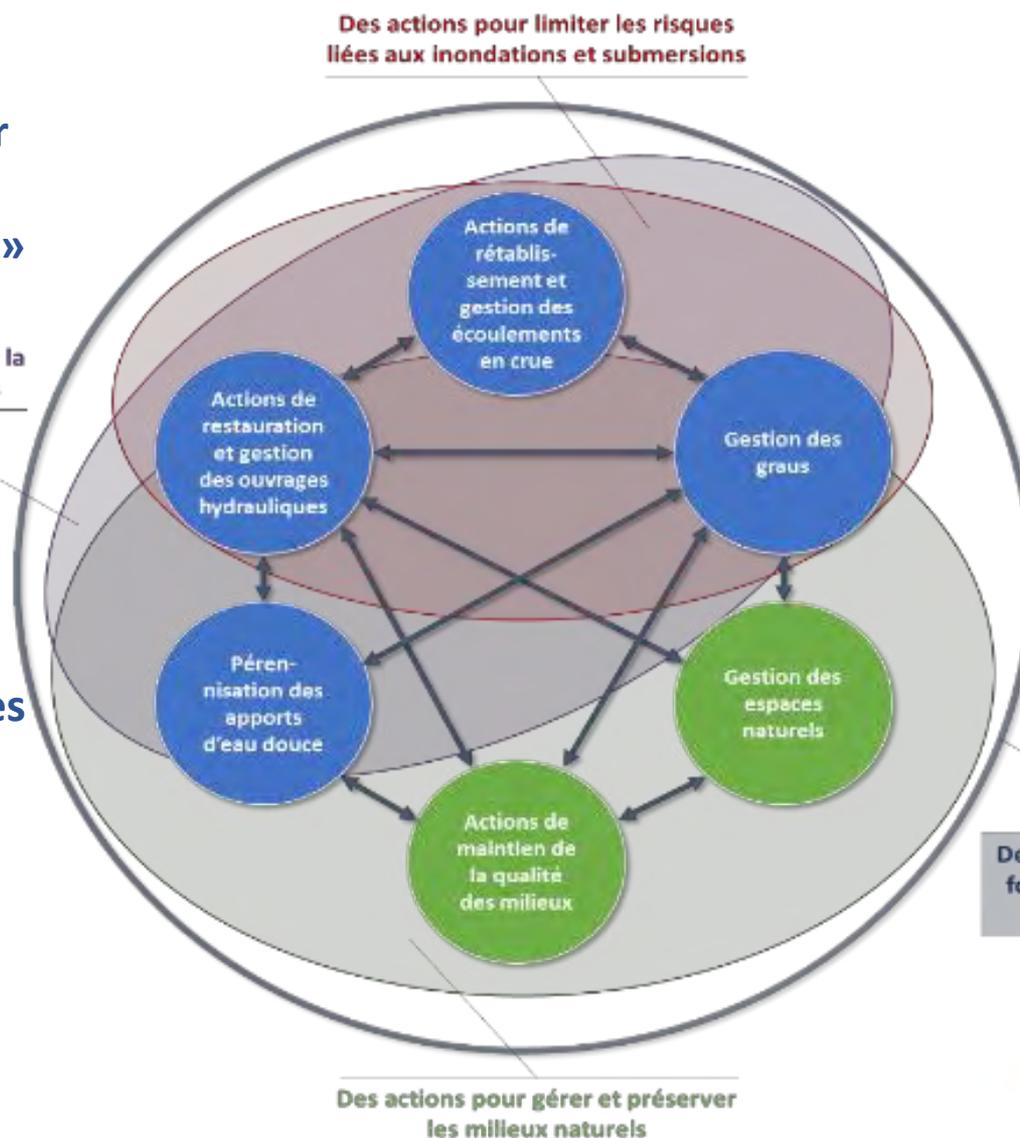
La stratégie du Plan de gestion concerté

⇒ Pérenniser les activités par la reconquête du fonctionnement « naturel » du delta

⇒ Impliquer l'ensemble des acteurs concernés

⇒ Mener des actions durables à l'échelle adaptée

Des actions pour limiter la salinisation des terres



Prise en compte du changement climatique

OF 0 SDAGE

S'ADAPTER AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

0-01 Agir plus vite et plus fort face au changement climatique

0-02 Développer la prospective pour anticiper le changement climatique

0-03 Eclairer la décision sur le recours aux aménagements nouveaux et infrastructures pour s'adapter au changement climatique

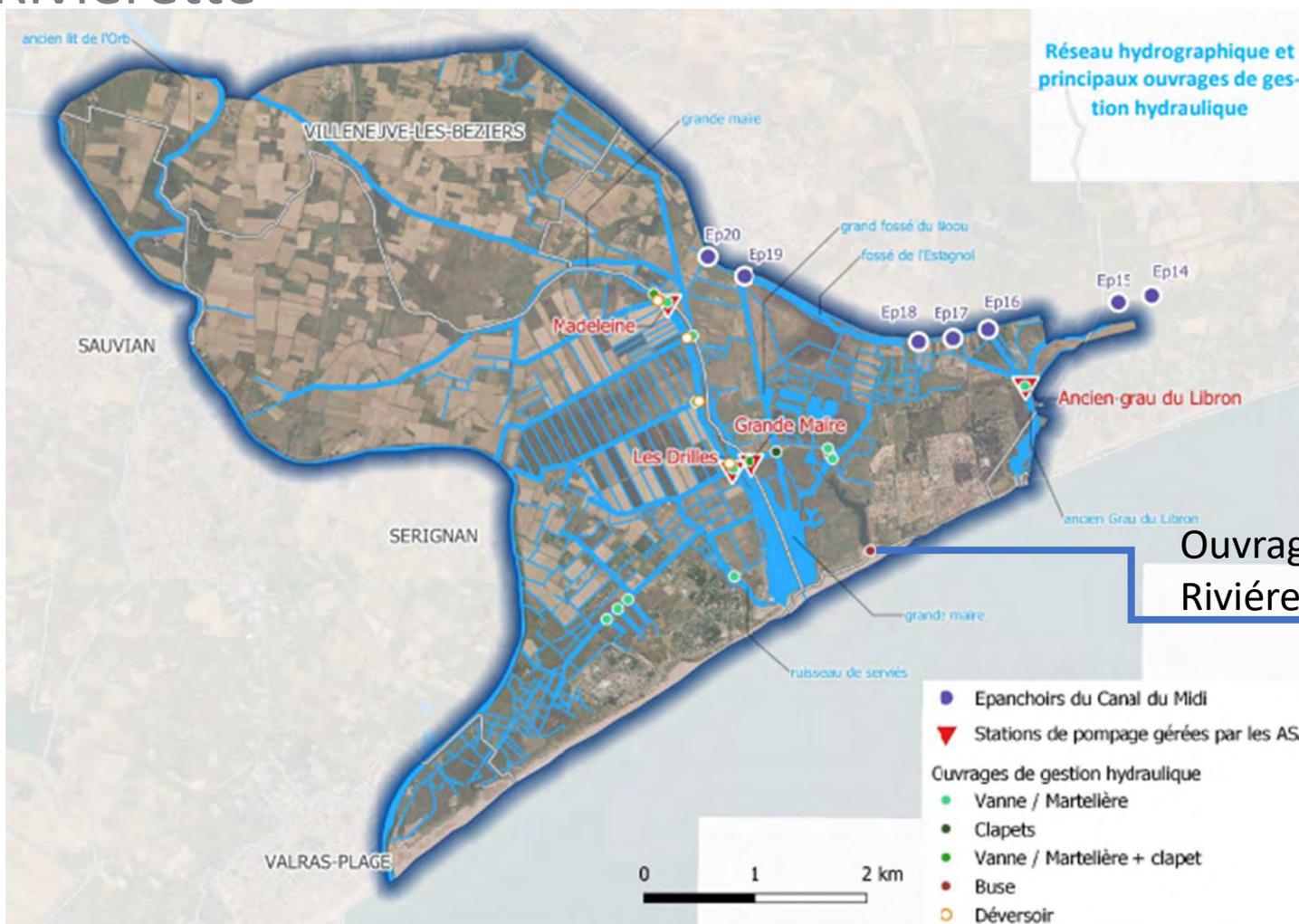
0-04 Affiner la connaissance pour réduire les marges d'incertitude et proposer des mesures d'adaptation efficaces

Plan de gestion du delta de l'Orb

- ⇒ Suivre localement les manifestations de cette évolution
- ⇒ Intégrer les implications de l'évolution à long terme (par rapport à la pérennité / durabilité des éventuels aménagements)
- ⇒ Réfléchir à la meilleure adaptation possible et réaliste du territoire vis-à-vis de ces risques, à une échelle géographique adaptée

Prise en compte du changement climatique

Premiers exemples et cas de l'ouvrage expérimental de la Rivière



Prise en compte du changement climatique

Caractéristiques de l'ouvrage

Objectifs :

- Aide à la vidange gravitaire
- Gestion fine du niveau d'eau, hors période de crue
- Limiter les ouvertures mécaniques du Grau (et les assècs associés)

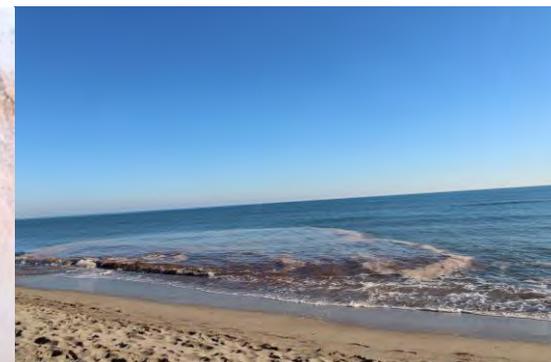
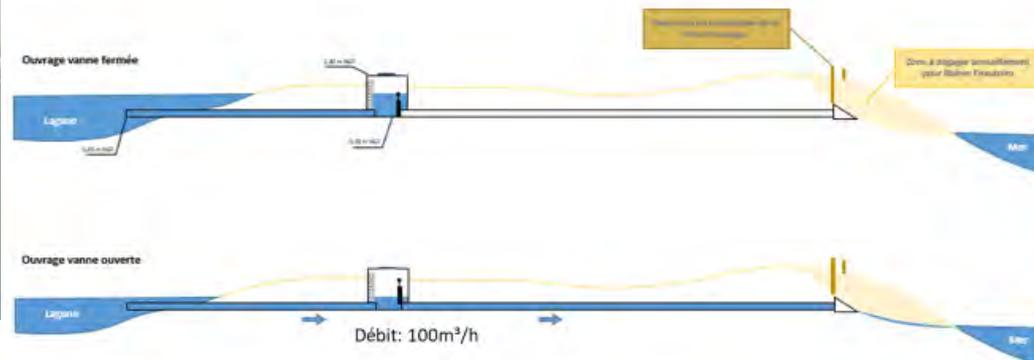
Chambre de vannage:

- Echelle limnimétrique pour lecture du niveau d'eau de la lagune (0 NGF)
- Cote de fond du regard: 0,2m NGF,
- Cote supérieure du regard: 1,3 m NGF

Prise d'eau immergée:
Cote de fond: 0,45 m NGF

Exutoire de la canalisation:
Cote de fond: 0,05m NGF

Fonctionnement de l'ouvrage



Conclusion

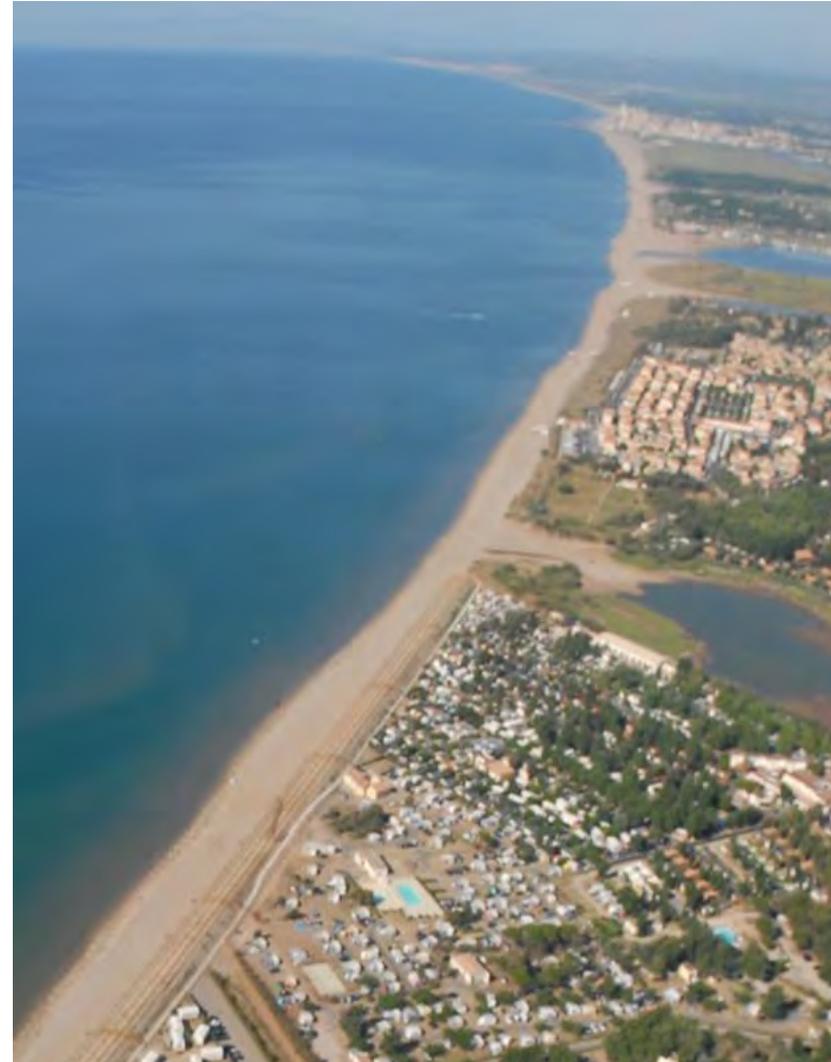
Un plan de gestion ambitieux pour accompagner le delta de l'Orb :

La restauration du fonctionnement deltaïque comme base de la résilience des zones humides et des activités

Un pilotage garant du suivi des effets locaux des évolutions climatiques et de la durabilité des actions menées

La volonté partagée d'agir aux échelles adaptées :

- physique : l'espace de bon fonctionnement
- partenariale : gouvernance multi-acteurs
- temporelle : dès aujourd'hui, mais en regardant vers demain



An aerial photograph of a river with a large, light-colored sandbar in the center. A single tree stands in the water to the right of the sandbar. The water is a clear blue-green color, and the surrounding banks are covered in green vegetation.

**SCHÉMA DIRECTEUR
D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION
DES EAUX**

BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Merci de votre attention.

**S
D
A
G**

2022-2027